



droit du survivant avec enfants 1er mariage

Par **stefdeboulogne**, le **12/02/2010** à **15:12**

Bonjour.

Suite au décès de mon père en 1983, ma mère s'est retrouvée propriétaire de leur maison. Quelques mois plus tard, elle s'est remariée. N'ayant plus de contact avec elle depuis longtemps, je viens d'apprendre son décès.

Son second mari étant toujours dans les lieux :

-J'aimerais connaître ses droits. (voulant récupérer cette maison où j'ai vécu toute ma jeunesse.)

-Comment savoir s'il y a un notaire et lequel ?

-Quels sont mes droits vis à vis de cette maison en attendant la transmission d'héritage ?
(Visite des lieux)

Merci de tous les renseignements que vous pourrez m'apporter.